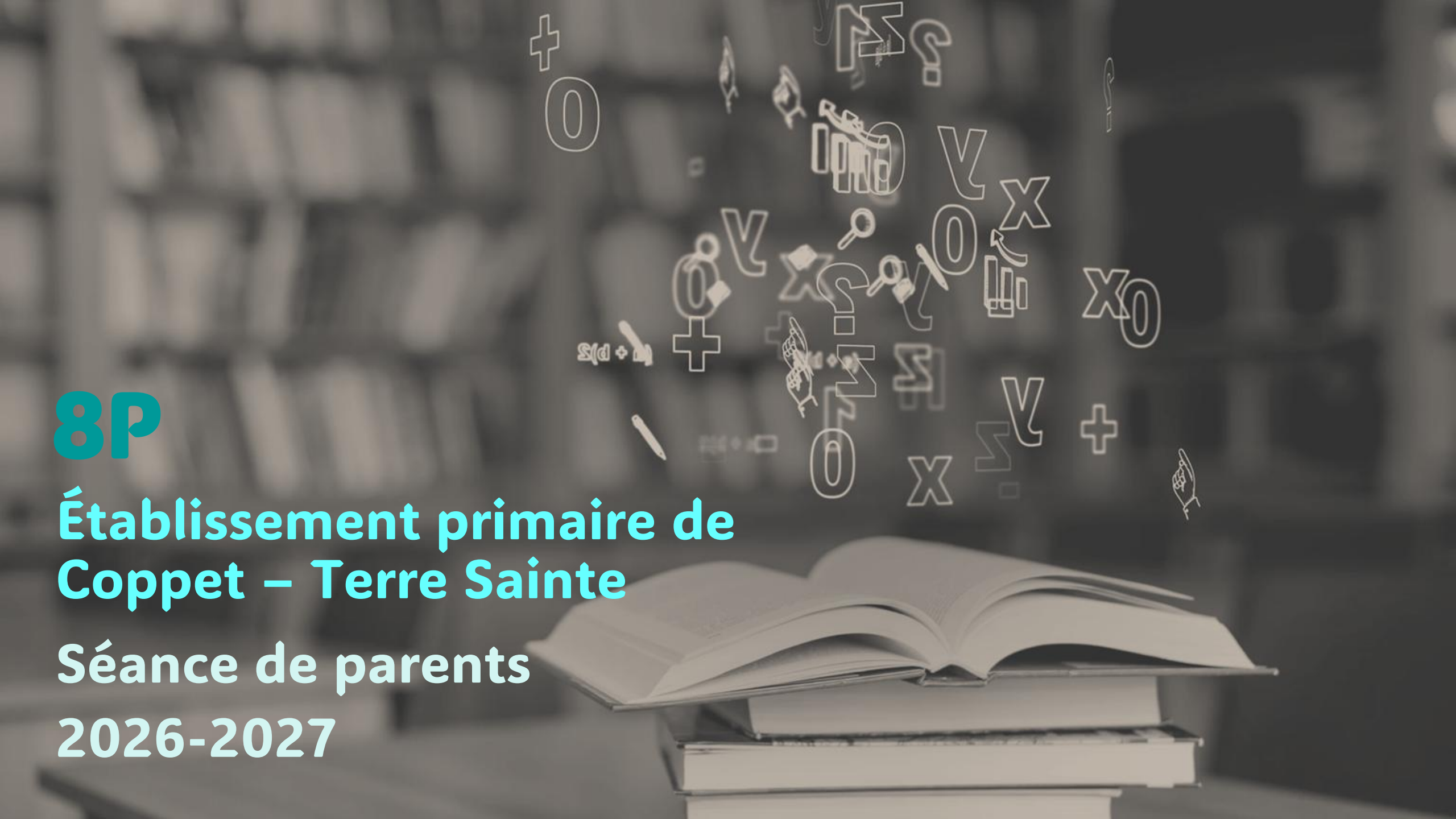


8P

Établissement primaire de Coppet – Terre Sainte

Séance de parents

2026-2027

Programme de la soirée

- Conseils régionaux de prévention et de sécurité (CRPS)
- Présentation de l'établissement
- Valeurs
- Rôles & missions
- Cycle 2 – LEO – Cadre général de l'évaluation
- Fonctionnement & Communication
- Attentes



Soirée d’information aux parents

canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

POLICE CANTONALE VAUDOISE
PRÉVENTION CRIMINALITÉ

VOTREPOLICE

www.sois-prudent.ch

Soirée d'information aux parents
Conseils régionaux de prévention et de sécurité (CRPS)





canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE



Que sont les CRPS ?

Pourquoi une soirée avec les parents ?

RESTE COOL
SOIS PRUDENT

Contact Vidéos FLYERS

L'essentiel Chercher de l'aide CRPS Près de chez vous



RESTE COOL, SOIS PRUDENT

Parfois, les jeunes et leurs parents sont confrontés à des questions ou à des soucis, notamment en lien avec internet et les réseaux sociaux, le (cyber)harcèlement, les addictions, la vie en société ou la criminalité.

Ce portail, créé sous l'impulsion des Conseils régionaux de prévention et de sécurité (CRPS) du canton de Vaud, souhaite ainsi donner aux jeunes et à leurs parents quelques éléments de réponse à ces diverses problématiques, notamment en matière de lois, mais aussi les renvoyer vers d'autres interlocuteur·rice·s spécialisé·e·s dans chacune d'entre elles.

Ecrans

Usage conscient et responsable, avec un accompagnement adapté

Nouer le dialogue

Fixer des règles

Informer et sensibiliser



Quel appareil électronique pour quel âge ?

Comment paramétrer le téléphone de son enfant ?

Internet et réseaux sociaux



Rappel de la loi

Pornographie et sexting

Nudes

E-réputation et estime de soi

Cyberinfractions

Comment protéger mon enfant des dangers d'internet et des réseaux sociaux ?

(Cyber)harcèlement

Harcèlement et cyberharcèlement… Qu'est-ce que c'est ?

Définitions et rappel de la loi

Comment savoir si mon enfant est harcelé.e ?



Sorties nocturnes

Moins de 12 ans :
- Pas d'établissements publics sans être accompagné.e !

Moins de 16 ans :
- Pas de sortie seul.e après 20h !
- Pas de salon de jeux ou de cybercafé seul.e

Moins de 18 ans :
- Pas de sortie seul.e après 22h !
- Pas de boîtes de nuit/dancings/night-clubs, même accompagné.e !



À Lausanne, les âges et heures de sortie sont légèrement différent.e.s du reste du canton...

Est-ce que je peux décider de l'âge auquel mon enfant va au cinéma ?

Incivilités

Les mineur.e.s sont soumis.e.s aux mêmes règles que les adultes !

Troubles à la tranquillité et l'ordre public : tapage, cracher, uriner, jeter des débris sur le sol…

Dommages à la propriété : graffitis, bris de fenêtre, lancer des œufs sur une façade…

Que se passe-t-il si mon enfant laisse des détritus sur la plage après une fête ?



Infractions



Si un.e mineur.e est victime d'infractions, il est important d'en parler, et de prendre ses déclarations au sérieux.

Dommages à la propriété

Vol

Agressions, injures, menaces graves

Tout acte d'ordre sexuel sans consentement

Mon enfant a été victime d'une infraction, que faire ?
Comment déposer plainte ?

Radicalisation

Processus de radicalisation

Qu'est-ce qu'une idéologie radicale ?

Radicalisation violente

Que faire en tel cas ?



Armes

Quelques armes interdites aux mineur.e.s :

- Armes à feu
- Armes factices, d'alarme, ou soft air
- Couteaux, poignards
- Engins conçus pour blesser (matraques, poings américains, nunchakus…)
- Appareils à électrochocs et certains sprays

Que faire si mon enfant a des armes, ou me dit que quelqu'un en a ?
Puis-je offrir un pistolet à billes à mon enfant ?



Tabac et nicotine



Différentes formes de produits de tabac

Rappel de la loi et des dangers de cette consommation

La problématique des puffs

Pourquoi est-ce que les jeunes fument ?
À quel âge leur consommation commence-t-elle ?
Pourquoi les jeunes sont plus vulnérables face à cette consommation ?

Alcool

Les risques les plus importants sont les risques dits « ponctuels » !

Vente légale à partir de 16 ans : boissons fermentées (vin, bière, cidre)
Vente légale à partir de 18 ans : boissons distillées (alcools forts, alcopops)

Pourquoi est-ce que les jeunes boivent autant ?
À partir de quand parle-t-on de dépendance ?
À quel âge et comment leur parler d'alcool ?



Drogues



Risques pour la santé mentale et physique

Produits issus du cannabis, cocaïne et dérivés, opiacés, amphétamines, substances hallucinogènes, certains médicaments.

La vente ET la remise de cannabis légal reste interdite aux mineur.e.s dans le canton de Vaud !

Pourquoi les jeunes consomment des drogues ?
Comment savoir si mon enfant en consomme ? Et comment réagir ?

Règles de circulation



Règles de circulation

Vélos classiques
Gyropodes/segways
Vélos électriques et vélomoteurs
Trottinettes, rollers, skateboards
Autres engins électriques

À partir de quel âge mon enfant peut rouler seul.e à vélo ?
Quelle est la vitesse maximale autorisée pour une trottinette électrique ou un gyropode ?

À vous de jouer

https://sois-prudent.ch/



L'Etablissement Primaire de Coppet-Terre Sainte

Canton – Commune

DEF : **D**épartement de l'**E**nseignement et de la **F**ormation professionnelle

DGEO : **D**irection **G**énérale de l'**E**nseignement **O**bligatoire

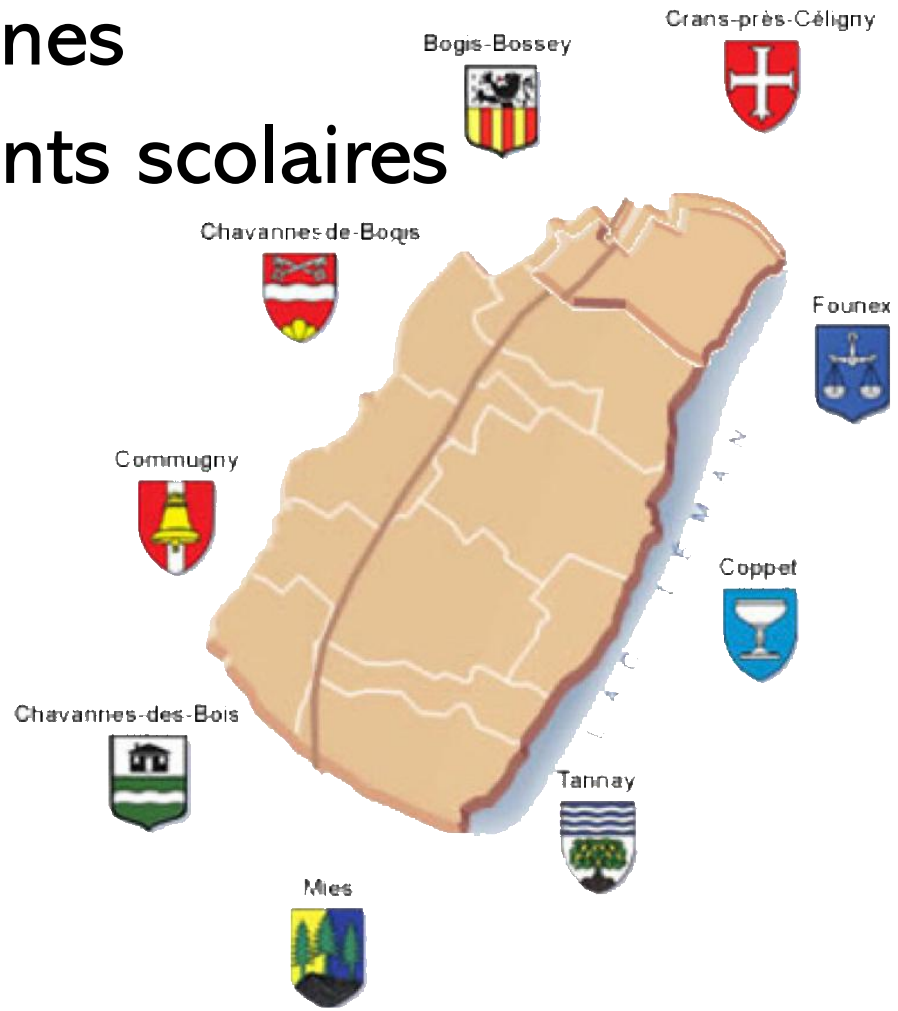
Association **P**our l'**E**nfance et la **J**eunesse de Terre - Sainte

But : pourvoir aux besoins de la scolarité obligatoire à la charge des communes

L'Etablissement Primaire

9 Communes

8 Bâtiments scolaires



69 classes

1370 élèves

150 Enseignant.e.s et Assistantes à l'intégration

Collège Necker
7P & 8P

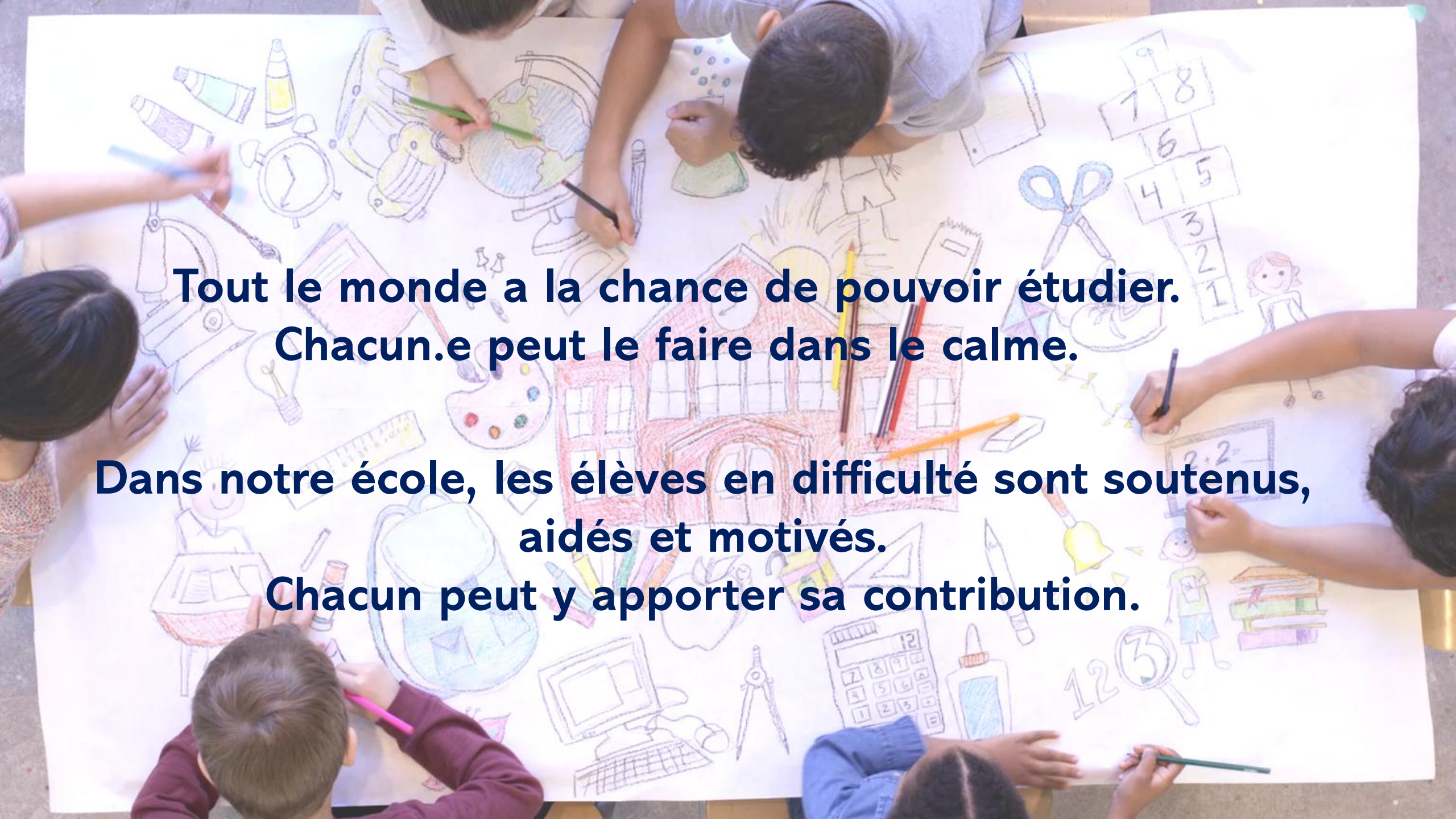
- 19 Classes
- 391 Élèves
- 50 Enseignant.e.s
- Assistant.e.s à l'intégration







Valeurs de notre école



Tout le monde a la chance de pouvoir étudier.
Chacun.e peut le faire dans le calme.

Dans notre école, les élèves en difficulté sont soutenus, aidés et motivés.
Chacun peut y apporter sa contribution.

Personnes & équipes ressources

Qui peut aider votre enfant ?

Cours de français intensif

Accueil

Appui

Co-enseignement

Mesures OSPES

(Office du soutien pédagogique et de l'enseignement spécialisé)

Groupes

Projets spécifiques

Devoirs surveillés



Apprentissages

Personnes & équipes ressources

développement général

Qui peut aider votre enfant ?

Psychologues

Difficultés d'apprentissage, de comportement, d'intégration, affectives et relationnelles

Psychomotricienne

Corps dans ses aspects fonctionnels, expressifs et relationnels

Logopédistes

Troubles de la communication et du langage, oral ou écrit

Personnes & équipes ressources

Qui peut aider votre enfant ?



Santé & Bien-être

Déléguée Santé (PSPS)

Infirmières scolaires

Médecin scolaire

Educateur

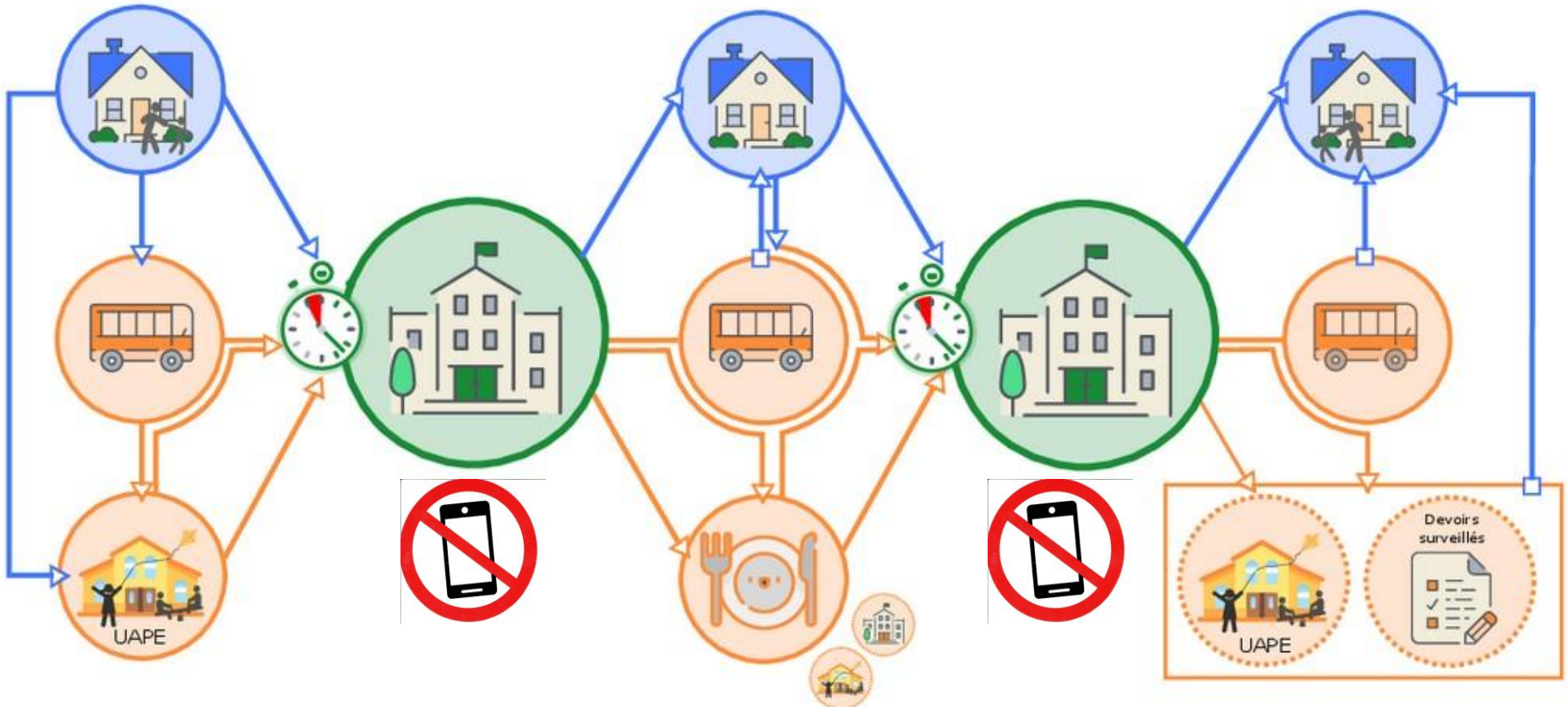
Médiatrice
Médiateur

Conseillère
École - Famille

Rôles & missions

Maître.sse de classe	Suivi de ses élèves Responsable de l'administration de la classe Responsable de la vie de la classe Interlocuteur privilégié des parents
Maître.sse de branche	Suivi des élèves Responsable des enseignements dans sa/ses branche(s) Disponible pour échanger
Chef.fe de file	Coordination des contenus d'enseignement Planification et répartition annuelle Responsable du domaine, adéquation avec le PER Disponible pour échanger

Partage des responsabilités entre la famille, les communes et l'école dans la journée de l'écolier



Source : DGEO-DOP | Flaticon.com | Mars 2018

Partenaire APEJ

Présence d'adultes

- **Matin**
- **Midi:** Restaurant scolaire - Plateforme « Ma cantine »



https://terre-sainte.monportail.ch/Web/



Point-rencontre: jeux, lecture

- **Transports**



Bibliothèque des Rojalets

- Lieu de lecture
- Prêts de livres
- Photocopieuse





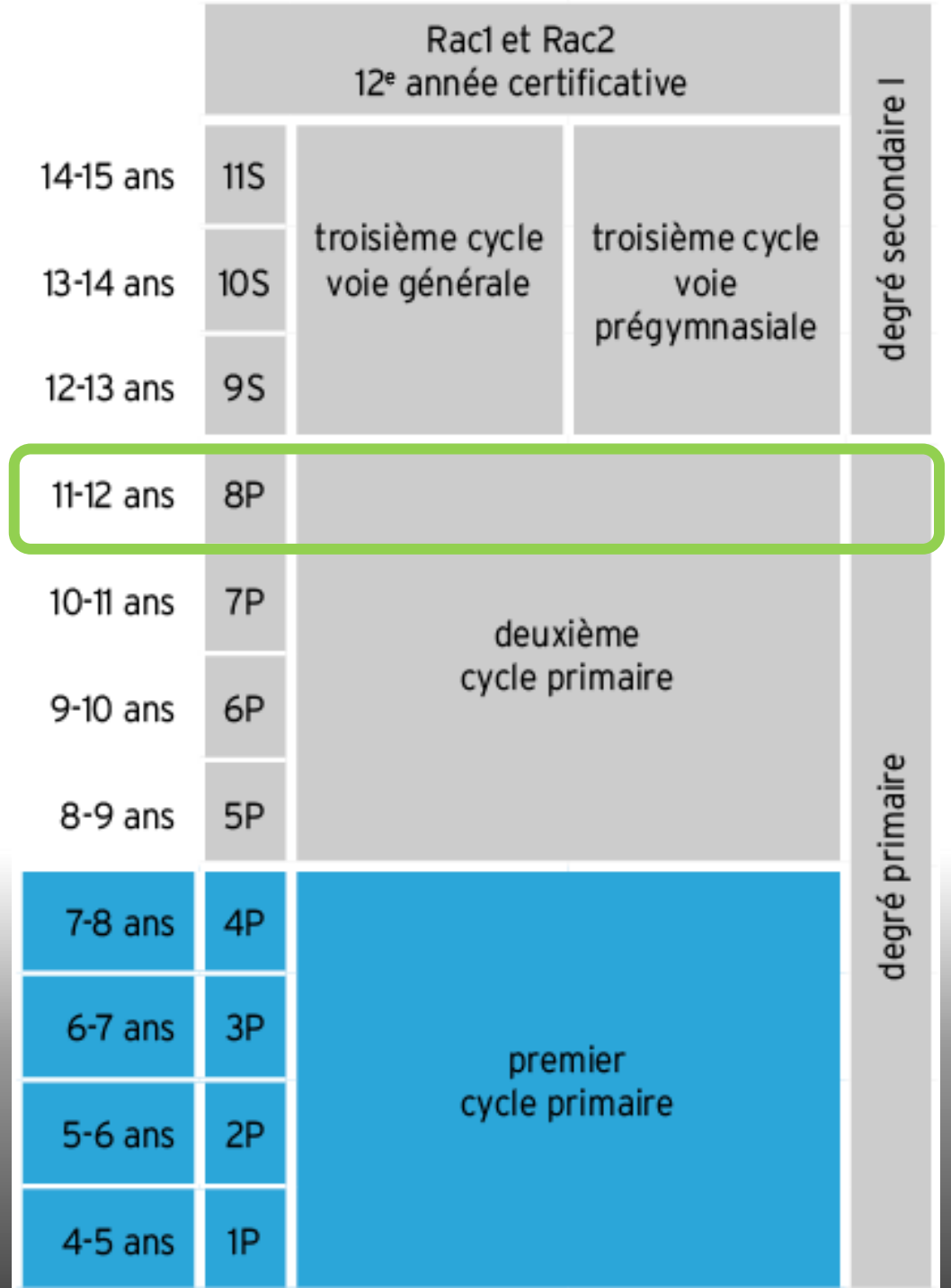
Activités de l'année

- Activités sportives
 Tournois, cross, etc

 Camp d'été
 1 semaine 21-25 juin 2027

- Activités culturelles
 Sorties, spectacles

Schéma de l'école vaudoise



Cycle 2 - LEO

Plan d'Etude Romand - PER



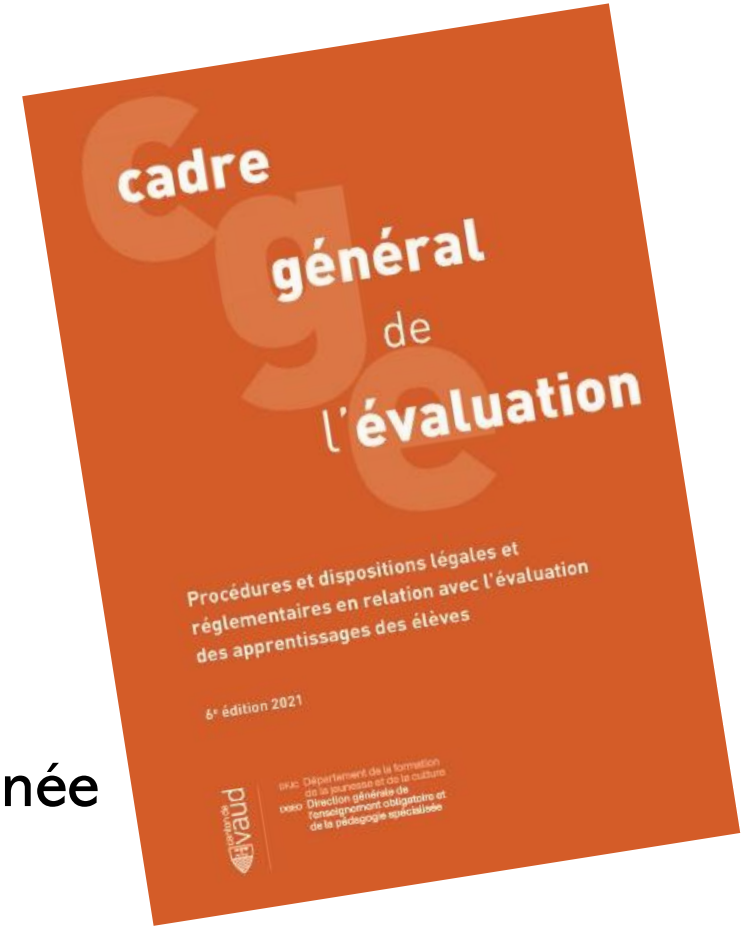
https://portail.ciip.ch/per/domains

Cycle 2 - Cadre général de l'évaluation

LEO – RLEO

Cadre général de l'évaluation
6e édition

- Notes : de 1 à 6, au demi-point
- Seuil : 4
- Bulletin semestriel et annuel
- Nombre minimum et maximum d'évaluations par année



Branches évaluées

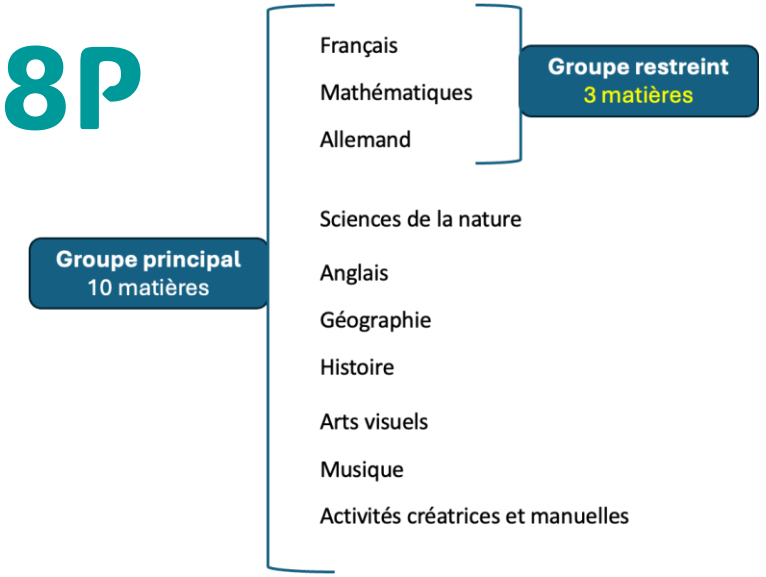
Groupe principal
10 matières

- Français
- Mathématiques
- Allemand

Groupe restreint
3 matières

- Sciences de la nature
- Anglais
- Géographie
- Histoire
- Arts visuels
- Musique
- Activités créatrices et manuelles

Les moyennes annuelles en 8P

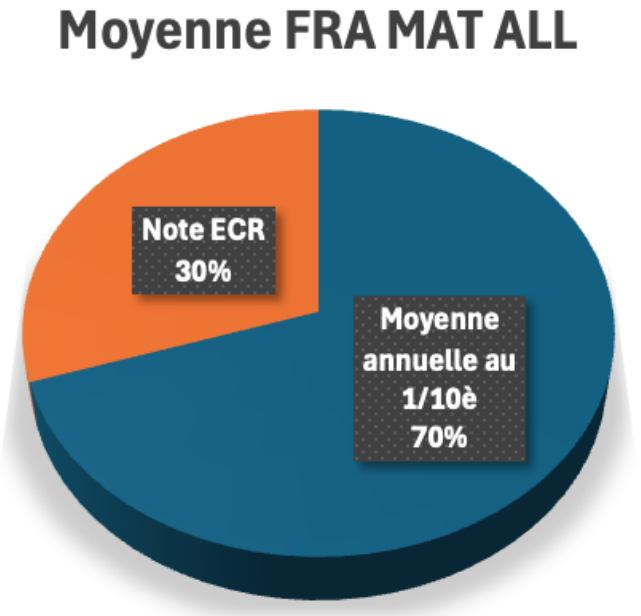


- Une moyenne par branche avec les notes de toute l'année (groupe principal)

- Dans le groupe restreint (FRA / MAT / ALL):

 70% moyenne des notes de l'année au dixième (4,26 -> 4,3 et non 4,5)

 + 30% note de l'ECR



Totaux des moyennes -> nombre de points

Total

Groupe principal
10 matières

Français	4
Mathématiques	4
Allemand	4
Sciences de la nature	4
Anglais	4
Géographie	4
Histoire	4
Arts visuels	4
Musique	4
Activités créatrices et manuelles	4

= 40 points

Total

Groupe restreint
3 matières

Français	4	5
Mathématiques	4	3
Allemand	4	4

= 12 points

Degré primaire – Cycle 2 – 8e année
Conditions de promotion en 9S

Fin de 8e année

Groupe principal	français + mathématiques + allemand + sciences de la nature + géographie + histoire + anglais + arts visuels + musique + activités créatrices et manuelles	40 pts et plus[2]
Groupe restreint	français + mathématiques + allemand	12 pts et plus[2]
Cas limites	Max. 1 pt d'insuffisance par groupe	

ou
Élève en échec ayant déjà redoublé l'année en cours
ou
Élève en échec ayant déjà redoublé 2 fois au cours de sa scolarité

[2] Pour le français, les mathématiques et l'allemand, la moyenne annuelle finale arrondie au demi-point prend en compte la moyenne annuelle décimale à hauteur de 70 % et la note obtenue à l'ECR à hauteur de 30 %.

Degré primaire – Cycle 2
Conditions d'orientation en fin de 8P

Fin de 8e année

Accès à la voie prégymnasiale		
Groupe principal	français + mathématiques + allemand + sciences de la nature + géographie + histoire + anglais + arts visuels + musique + activités créatrices et manuelles	46,5 pts et plus[2]
Groupe restreint	français + mathématiques + allemand	15 pts et plus[2]
Accès aux niveaux de la voie générale (FRA - MAT - ALL)		
Niveau 1	moyenne annuelle finale de la discipline de 4 ou moins[2]	
Niveau 2	moyenne annuelle finale de la discipline de 4,5 et plus[2]	

[2] Pour le français, les mathématiques et l'allemand, la moyenne annuelle finale arrondie au demi-point prend en compte la moyenne annuelle décimale à hauteur de 70 % et la note obtenue à l'ECR à hauteur de 30 %.

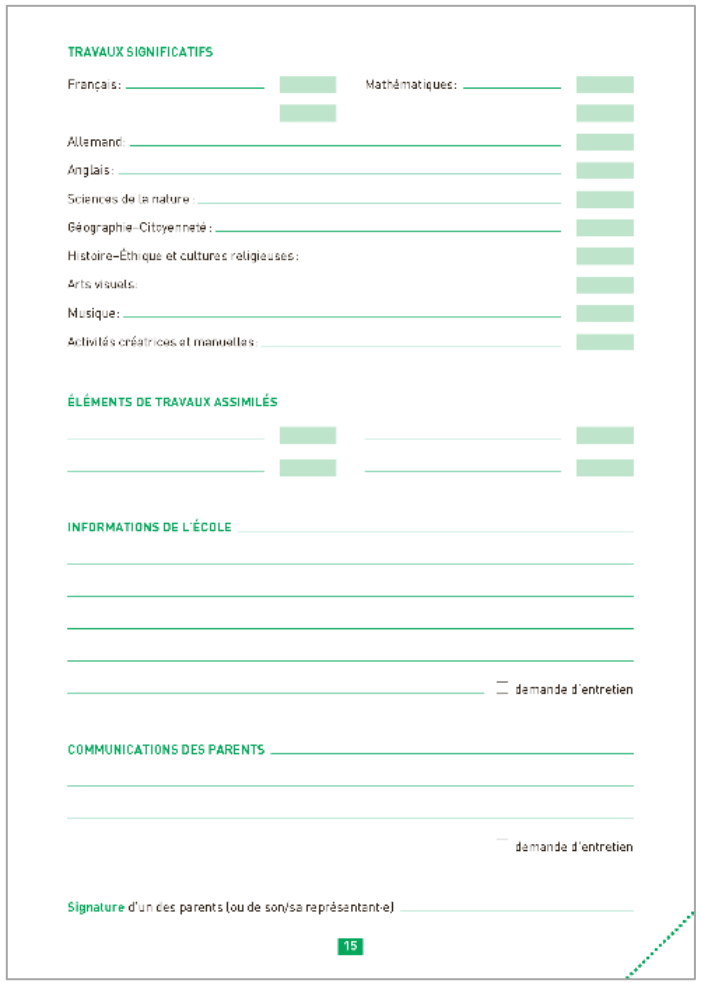
Orientation : pas de cas limite

~~14.5~~



Résultats

Hebdomadaires



TRAVAUX SIGNIFICATIFS

Français: _____ Mathématiques: _____

Allemand: _____

Anglais: _____

Sciences de la nature: _____

Géographie–Citoyenneté: _____

Histoire–Éthique et cultures religieuses:

Arts visuels:

Musique: _____

Activités créatrices et manuelles: _____

ÉLÉMENTS DE TRAVAUX ASSIMILÉS

INFORMATIONS DE L'ÉCOLE _____

_____ demande d'entretien

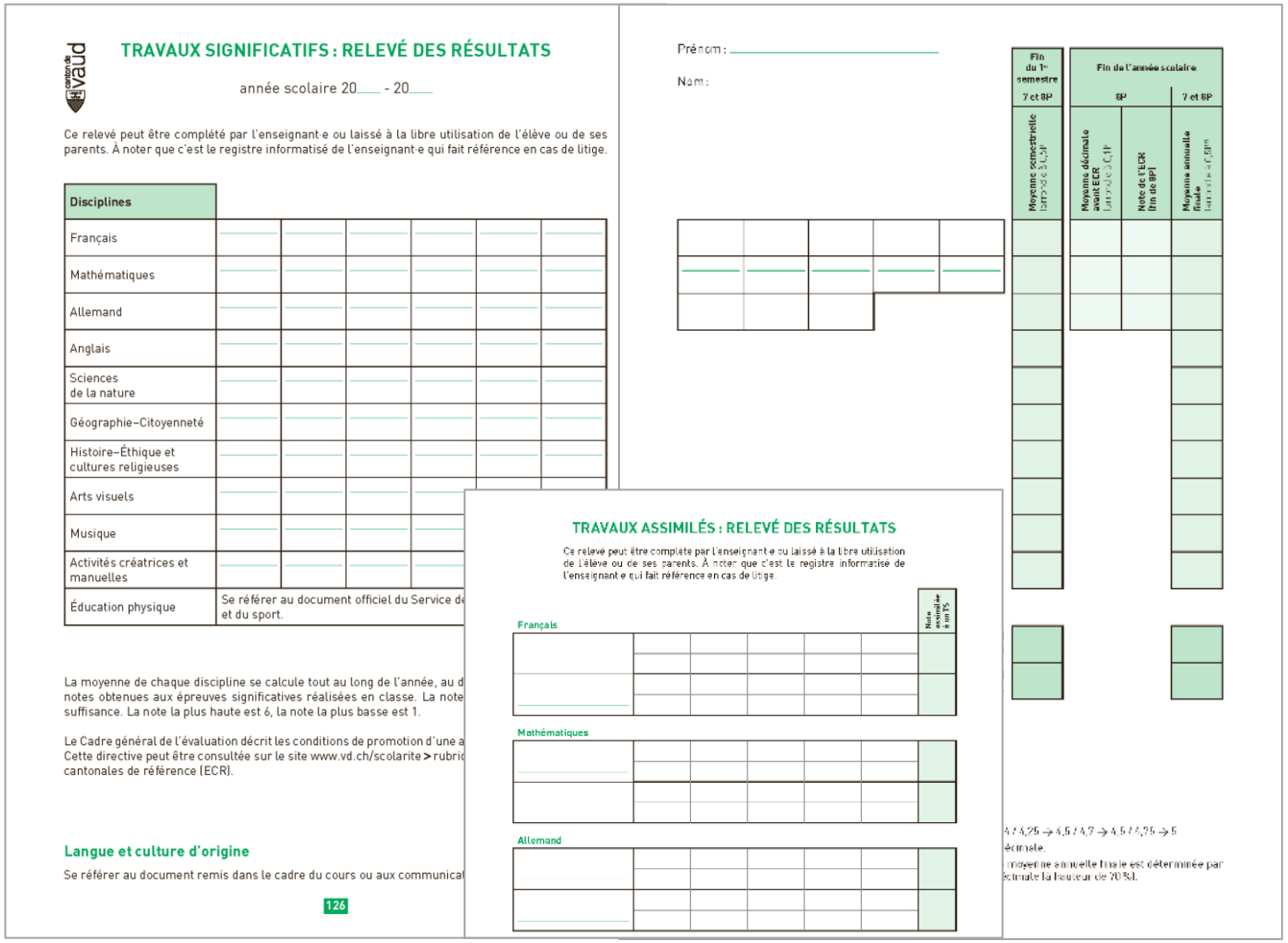
COMMUNICATIONS DES PARENTS _____

_____ demande d'entretien

Signature d'un des parents (ou de son/sa représentant-e) _____

15

Annuels



TRAVAUX SIGNIFICATIFS : RELEVÉ DES RÉSULTATS

année scolaire 20__ - 20__

Ce relevé peut être complété par l'enseignant·e ou laissé à la libre utilisation de l'élève ou de ses parents. À noter que c'est le registre informatisé de l'enseignant·e qui fait référence en cas de litige.

Disciplines						
Français						
Mathématiques						
Allemand						
Anglais						
Sciences de la nature						
Géographie–Citoyenneté						
Histoire–Éthique et cultures religieuses						
Arts visuels						
Musique						
Activités créatrices et manuelles						
Éducation physique	Se référer au document officiel du Service de et du sport.					

La moyenne de chaque discipline se calcule tout au long de l'année, au d notes obtenues aux épreuves significatives réalisées en classe. La note suffisance. La note la plus haute est 6, la note la plus basse est 1.

Le Cadre général de l'évaluation décrit les conditions de promotion d'une a Cette directive peut être consultée sur le site www.vd.ch/scolarite > rubric cantonales de référence (ECR).

Langue et culture d'origine

Se référer au document remis dans le cadre du cours ou aux communicat

126

Prénom: _____

Nom:

	Fin du 1er semestre	Fin de l'année scolaire		
	7 et 8P	8P		7 et 8P
	Moyenne semestrielle (arrondie à 0,5)	Moyenne décimale avant ECR (arrondie à 0,1)	Note de l'ECR (8P)	Moyenne annuelle finale (arrondie à 0,5)

TRAVAUX ASSIMILÉS : RELEVÉ DES RÉSULTATS

Ce relevé peut être complété par l'enseignant·e ou laissé à la libre utilisation de l'élève ou de ses parents. À noter que c'est le registre informatisé de l'enseignant·e qui fait référence en cas de litige.

Français

Note sessionale sur 15

Mathématiques

Allemand

4,4,25 → 4,5 / 4,7 → 4,5 / 4,75 → 5

décimale.

moyenne annuelle finale est déterminée par décimale la hauteur de 70 %).

Congés individuels

ABSENCE NON PRÉVISIBLE

- Annonce par téléphone au secrétariat
- Avant le premier cours du matin
- En cas d'absence non annoncée -> Secrétariat appelle les parents
- Justificatif écrit des parents au retour
- Certificat médical si plus de 5 jours d'absence

ABSENCE PRÉVISIBLE

- Information au/à la maître.sse de classe
- Récurrent: demande écrite à la direction

DEMANDE DE CONGÉ

- Demande écrite à la direction
- Autorité parentale conjointe -> signée par les 2 parents
- Au minimum 2 semaines à l'avance
- Motif impérieux

Prendre Joker!

CONGÉ JOKER

- Au maximum 6 demi-journées par année
- Au maximum 2 demi-journées à la suite
- Annonce par écrit à l'enseignant.e
- Au minimum 2 jours à l'avance
- Conditions



Attentes - élèves

> Investissement scolaire

> Respect du cadre, des règlements, des règles de vie, et de l'autorité des enseignant.e.s pour un bon climat scolaire

> Montres connectées et téléphones éteints et dans le sac pendant toute la journée

> Tenues correctes

> Ponctualité

> Devoir et droit de parole

Attentes - parents

> Dialogue

> Transparence

> Information

> Partenariat

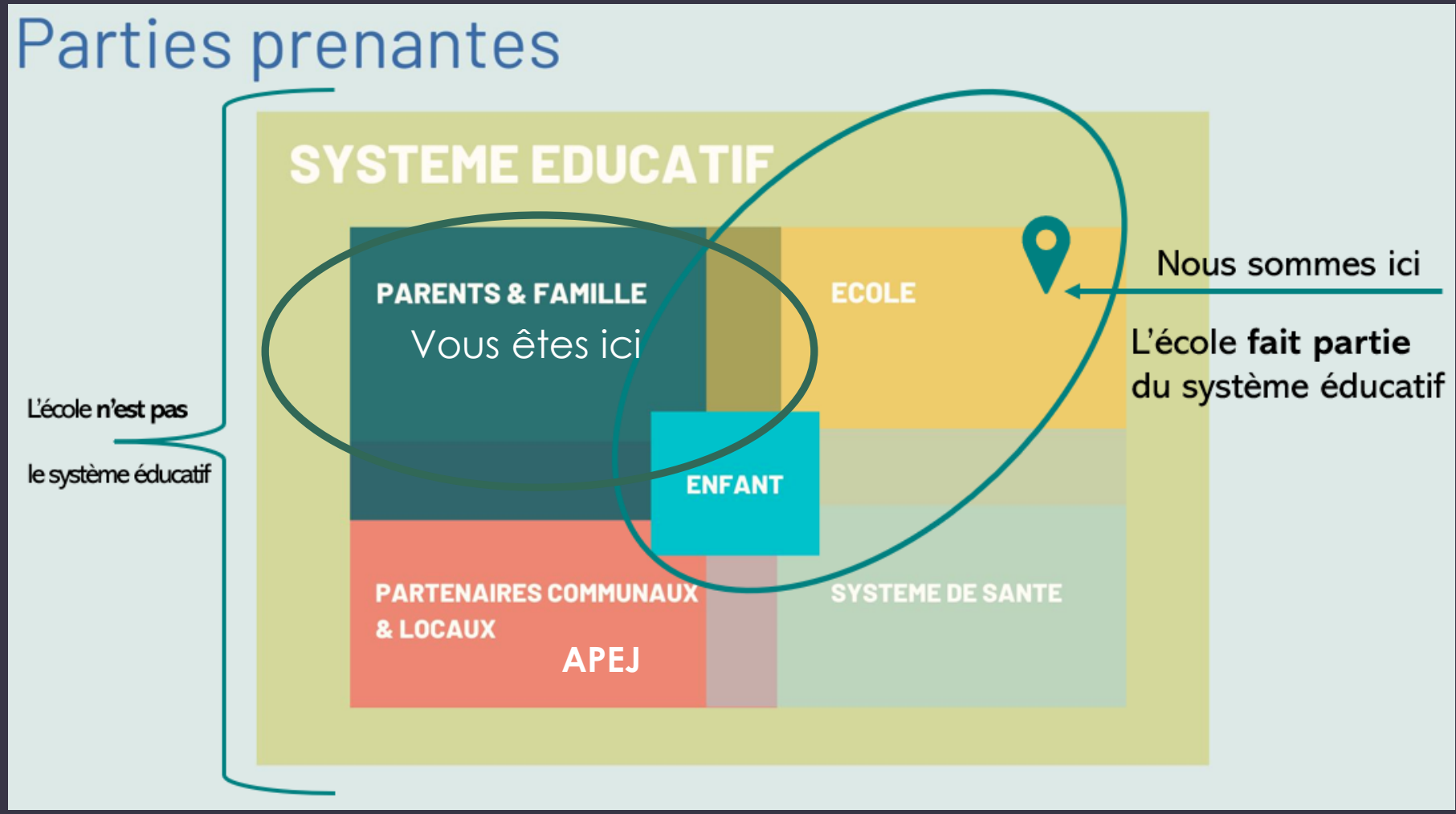
> Aide à vos enfants: organisation du travail, gestion du temps, soutien et contrôle des devoirs

> Consultation de TeamUp lorsqu'indiqué

> Signature de l'agenda chaque semaine



Parties prenantes



canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

Questions



Classes de vos enfants

Classe	Maître(s) de classe	Salle
8P/1	Christiane Dumas	C210
8P/2	Claude Monnard	A114
8P/3	Süreyya Leprince	B305
8P/4	Ivan Smiljanic	C310
8P/5	Janice Andrade	C313
8P/6	Magali Mussigmann	B304
8P/7	Sophie Magand	B204
8P/8	Sylvie Zoëll	C211
8P/9	Martine McAllister	A111

Merci pour votre écoute et bonne suite